

# SAINT JULIEN DE CIVRY

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 FEVRIER 2023 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD- Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations : Valérie AUPECLE à Serge BERTILLOT

Absents :

Secrétaire de séance : Magali MATHIEU

Date de convocation : Vendredi 10 février 2023

Date d'affichage : Mardi 14 février 2023

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 janvier 2023, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations** :

#### **1/ Sydesl : Modification des statuts** :

Les statuts avaient été mis à jour pour la dernière fois en 2007. Depuis 2015, les enjeux relatifs à la transition énergétique ont pris de l'ampleur et les compétences du Sydesl participent pleinement aux actions nécessaires à la gestion de la crise énergétique et climatique actuelle.

Le 15 décembre 2022, la modification des statuts du Sydesl a été adoptée à l'unanimité par les membres du comité syndical. Le conseil adopte cette modification.

**11 Voix pour**

#### **2/ Charges mensuelles de chauffage pour le boulanger** :

Le Maire, Didier ROUX, explique au Conseil Municipal que le compteur électrique au nom de la commune installé à la Médiagora comptabilise les flux de chauffage et eau chaude des 2 logements, de la boulangerie et de la Médiagora.

Les locataires M et Mme CARLIER Laurent et Edith installés depuis septembre 2016, ont vendu fin janvier 2023 leur fonds de commerce Boulangerie à M et Mme BOURCIER Benoit et Delphine qui deviennent les nouveaux locataires.

Il convient donc de définir un montant d'acompte mensuel à titrer pour ces charges locatives de la boulangerie. Ces acomptes seront demandés en même temps que les loyers. Il est décidé de fixer le montant mensuel à percevoir pour les frais de chauffage à compter du 1er février 2023 à 50€ / mois.

**11 Voix pour**

#### **3/ Charges mensuelles d'entretien des Pompes à Chaleur pour la boulangerie** :

Le Maire, Didier ROUX, explique au Conseil Municipal que l'entretien des appareils de chauffage est à la charge des locataires. Le conseil municipal fixe l'acompte mensuel pour la boulangerie à 15 €, par référence aux 182 € de la dernière facture d'entretien payée pour l'année passée.

La régularisation annuelle de cette charge d'entretien se fera avec le calcul de la consommation de chauffage.

**11 Voix pour**

## **Divers :**

### **1/ Point sur le paiement des loyers à mi-février :**

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

### **2/ Moulin de Vaux : compte rendu de la rencontre avec M FRICAUDET :**

Serge BERTILLOT et Didier ROUX ont rencontré M FRICAUDET le vendredi 27 janvier à la mairie au sujet des vannages du Moulin. Le conseil donne son accord pour céder pour l'€ symbolique la parcelle de terrain (appelée place du moulin de Vault) située à proximité, aux conditions suivantes :

- que le projet de production d'électricité avec turbines se réalise, avec sauvegarde des vannages.
- que le chemin d'accès à la passerelle coté St Julien reste dans le domaine public (voie communale)
- que, dans le cas où le maître d'ouvrage serait un institut public, la commune de St Julien de Civry soit partie prenante dans le capital et l'organe de direction ou de surveillance.

### **3/ CASBA : demande de subvention :**

Le Maire rappelle que le conseil municipal a délibéré le 20 janvier dernier pour un soutien supplémentaire à l'association en allouant une aide exceptionnelle et ponctuelle de 2 000€. Et que le versement aurait lieu dès que la commune de Lugny les Charolles aurait pris la même décision. Ce qui a été fait le vendredi 10 février. Le versement de 2 000 € au profit de la Casba se fera rapidement, avant fin février.

### **4/ Bulletin municipal 2022 : avancée**

La distribution est prévue fin février début mars par la Poste.

### **5/ Logement de la mairie**

Suite à la validation des plans par le conseil municipal, M DEVERCHERE propose de faire le chiffrage pour début mars 2023.

### **6/ Fréquentation de l'Agence Postale Communale :**

Le point est fait sur la fréquentation depuis la répartition des heures d'ouverture sur 6 demi-journées de 9h à 12h30 depuis janvier 2022 (suppression du mercredi après-midi).

La moyenne est stable et varie entre 55 à 60 clients par semaine. Les horaires restent inchangés.

### **7/ Cérémonie du 19 mars :**

Elle aura lieu le dimanche 19 mars à 16 h avec les membres de la FNACA. Les enfants seront invités.

### **8/ Préparation du budget :**

Il est rappelé que la commission se réunit le vendredi 17 mars à 18h00.

### **9/ Voirie communautaire :**

Serge BERTILLOT s'est rendu à Fontenay le mercredi 8 février pour une réunion voirie communautaire. Le budget alloué par la Communauté de Communes est réduit de 40 % par rapport aux années précédentes.

### **10/ PLUi : réunion de travail :**

Les membres de la commission communale se réuniront le 3 mars 15h à 17h à la mairie afin d'analyser les zones potentielles proposées dans le PLUi.

Une réunion d'information est prévue le jeudi 9 mars sur la journée à Paray.

### **11/ Plantation des arbres à Chevagny :**

Le samedi 4 février, élus et habitants ont planté arbres et arbustes au hameau de Chevagny.

Tous les bénévoles présents sont remerciés par le conseil municipal.

## **12/ Rapport d'activité 2022 du Pays Charolais Brionnais : dossier Leader :**

Didier ROUX explique qu'il a adressé un courrier à M NESME, président du Pays Charolais.

Il lui rappelle que le dossier a été déposé en 2015 pour une demande d'aide pour le site multiservice, qu'il a été instruit pendant 5 ans et que les modalités du versement ont été transmises en mars 2020. Et qu'à ce jour, le versement de la subvention est toujours en attente.

## **Questions diverses :**

### **1/ Pot d'accueil du boulanger :**

Didier Roux prendra contact avec Benoit et Delphine BOURCIER afin de voir s'ils envisagent une présentation à la clientèle avec un éventuel accompagnement de la municipalité.

### **2/ Logement au dessus du salon de coiffure :**

Le locataire a fait part de son souhait de quitter le logement avant l'été pour se rapprocher de son lieu de travail.

### **3/ Synthèse du conseil communautaire du 8 décembre 2022 :**

Patrice MAILLY reprend les grandes lignes de la synthèse.

### **4/ Recensement de la population :**

Tous les foyers ont été recensés dans les délais.

La séance ordinaire du vendredi 17 février 2023 est levée à 23h00.

**Vendredi 24 mars 2023 :**  
**Réunion de Conseil Municipal à 20h30**

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX

Procuration :

Valérie AUPECLE à Serge BERTILLOT